



# MONTER DES OPÉRATIONS COMPLEXES

**Frédéric Cauvin**, directeur du département énergie de la Société d'équipement de la région de Montpellier (SERM) et de la SAS Énergies du Sud.

## Comment le département énergie de la SERM a-t-il donné naissance à la SAS Énergies du Sud ?

La SERM est bien connue pour ses métiers d'aménageur et de maître d'ouvrage délégué, mais elle assure aussi depuis 1986 la gestion du réseau urbain chaleur et froid de Montpellier. Ce savoir-faire est né dans les années 1980, lorsque l'équipe municipale a cherché d'autres sources d'énergie que l'électricité pour le nouveau quartier Antigone. Ce qui a amené la SERM à mettre en place une chaufferie charbon. La SERM a ensuite développé le réseau urbain qui dessert aujourd'hui entre autres sites la zone de commerces et de loisirs d'Odysseum. Le département énergie, créé il y a une dizaine d'années, assure 60 % du chiffre d'affaires exploitation de la SERM. La diversité des clients et la montée de la demande dans le domaine des énergies renouvelables nous ont conduits à réfléchir à la création d'une filiale spécialisée sous la forme d'une SAS dénommée Énergies du Sud, mise en place le 28 février 2008.

## Quels sont les partenaires de cette société ?

La direction régionale Languedoc-Roussillon de la Caisse des Dépôts, qui nous avait interpellés sur la mise en commun de nos moyens pour le développement des énergies renouvelables, est le deuxième actionnaire (34 %) de la SAS Énergies du Sud, après la SERM (36 %), aux côtés de nos partenaires bancaires traditionnels, la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon (10 %) et Dexia (5 %). Gaz de France (GDF) nous a proposé de participer à l'aventure, intéressé par l'apprentissage d'un nouveau métier, et est devenu actionnaire à hauteur de 15 %.

## Quelles sont vos cibles ?

Nous n'intervenons pas en direction des particuliers, mais pour des collectivités locales et des maîtres d'ouvrage, promoteurs privés notamment. Notre métier, c'est de monter des opérations complexes, de les

financer, de suivre les travaux et d'assurer l'exploitation sur des durées longues (douze à vingt ans). Nous sommes un vrai opérateur énergétique spécialisé dans les énergies renouvelables : solaire thermique et photovoltaïque, biomasse, biogaz, éventuellement éolien.

## Quelles sont les garanties que vous apportez aux collectivités ?

Nous apportons des solutions contractuelles où la collectivité est toujours propriétaire de l'installation. Nous assurons le montage, le financement et l'exploitation de l'installation pendant la durée convenue en contrepartie d'une redevance, avec la possibilité pour la collectivité de mettre fin au contrat, moyennant évidemment une indemnisation.

## Quels sont vos projets actuels ?

En février 2008, nous avons repris la chaufferie charbon de l'université de Montpellier, que nous avons transformée en chaufferie bois alimentée par des combustibles récupérés localement (palettes, élagage...). Par ailleurs, nous valorisons le biogaz du centre d'enfouissement technique de l'agglomération. Nous préparons le lancement de plusieurs centrales photovoltaïques. Si pour le moment nous n'intervenons que sur l'agglomération montpelliéraine, nous comptons élargir notre zone d'intervention d'abord à l'Hérault, puis à l'ensemble de la Région Languedoc-Roussillon.

Pose de membrane  
voltaïque amorphe  
pour le pôle de service  
à la construction  
(Garosud, Montpellier).

